



DOSSIER DE PRE INSCRIPTION

2019/2020

AUDIO PRO

ETAT CIVIL

Nom : Prénom :

Date de naissance :/ /.....Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

N° Sécurité Sociale :

E-mail (**obligatoire**):.....

BAC année obtention : Série préparée :

BTS opticien lunetier année d'obtention : Ecole où vous l'avez préparé :.....

Employeur actuel :

Adresse :

DOCUMENT A FOURNIR :

- Le dossier d'inscription rempli, daté et signé
- La copie de vos derniers diplômes
- La copie de votre carte d'identité ou de votre passeport
- 1 photo
- 1 chèque de **490 euros** correspondant aux frais de dossier (non remboursable sauf dans le cas de refus du dossier par Progress Santé ou l'UEM) à l'ordre de Progress Santé.
- Un CV

1) CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES

Défaut de déclaration

Toutes les informations relatives à l'identité du candidat, son niveau et tous les documents servant à identifier son profil pédagogique demeurent authentiques.

**Le dossier de pré-inscription ne garantit pas une inscription définitive dans l'établissement. Il sera évalué par l'équipe pédagogique qui pourra, si besoin, convoquer l'étudiant à un entretien de motivation. Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de nous renvoyer votre dossier de pré-inscription dans les plus brefs délais. En cas de refus, l'intégralité du dossier accompagné du chèque de frais de dossier de 490 euros est renvoyée au candidat.*

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

Décrivez en quelques lignes votre parcours et votre motivation pour suivre la formation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) REGLEMENT DE LA SCOLARITE

Toute inscription est définitive.

Les frais de formation à PROGRESS SANTE :

FORMATION	TARIFS
AUDIO PRO	2500€

Les frais de formation à l'UEM : **3963€** (et 567€ de frais de dossier)* seront à régler directement à l'Université de Madrid après l'acceptation.

2a) MODALITES DE REGLEMENT

Le règlement de la scolarité s'effectue en deux étapes :

- A la pré-inscription, un versement des frais de dossier de **490 euros (non remboursables sauf dans le cas de refus de dossier par Progress santé ou l'UEM)**.

* sous réserve de modification

- Dès réception, par le candidat du mail d'acceptation, il devra nous faire parvenir par courrier **l'intégralité des paiements pour l'inscription à PROGRESS SANTE**, ce paiement s'effectue par chèque ou par prélèvement automatique (mensuellement ou trimestriellement). **Le candidat devra également joindre le dossier d'inscription pour l'UEM.** L'ensemble des documents devront, nous parvenir au plus tard sous dix jours.

2b) MODALITE DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION OU DE REFUS

L'annulation de la formation doit être adressée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) à Progress Santé.

Pour couvrir la perte estimée résultant de l'annulation, Progress Santé encaissera :

- Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : l'acompte de 10% des frais de scolarité.
- Entre 29 et 15 jours avant le début de la formation : 25% du montant de la formation
- Entre 14 et 1 jour avant le début de la formation : 35% du montant de la formation
- A partir du 1^{er} jour de formation : 100% du montant de la formation

En cas de refus de votre dossier par PROGRESS SANTE : le chèque de frais de dossier vous sera restitué.

En cas d'acceptation de votre dossier par PROGRESS SANTE mais échec aux tests de l'université de Madrid, le chèque de frais de dossier vous sera remboursé et l'ensemble des frais de formation.

3) DEFAUTS DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement, PROGRESS SANTE est contraint de refuser l'étudiant en cours tant que le règlement n'a pas été réalisé. Une fois la régularisation effectuée, l'étudiant ne peut en aucun cas, dans le cadre de son retour en classe, exiger un rattrapage des séances auxquelles il a été absent.

Je soussigné.....déclare avoir pris connaissance de la totalité du présent contrat de Progress Santé. L'inscription implique son acceptation sans réserve.

Je m'engage à souscrire une assurance civile personnelle et à transmettre une attestation à la Direction de l'établissement le jour de la rentrée.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement (consultable au centre de formation).

Je m'engage à ne pas divulguer à l'extérieur de l'établissement les méthodes et supports pédagogiques qui pourraient être fournis et qui sont la propriété exclusive de PROGRESS SANTE.

Je reconnais avoir été informé sur les conditions d'inscription, la pédagogie et les méthodes en vigueur à Progress Santé.

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

L'étudiant